



Vol de moto sans carte grise à mon nom

Par **Radma1demi**, le **27/11/2014** à **16:34**

Bonjour,

Il y a une semaine je me suis fait voler ma moto.
Mais j'ai fait la grosse erreur d'oublier de faire la carte grise à mon nom!

je suis assurée chez AMV et ils me demandent donc tous les papiers pour constituer le dossier et me faire indemniser.

Pensez vous que l'assurance va me rembourser ma moto qui à une valeur de plus de 2500€
svp?

D'après les forums, il y a des chances que oui mais d'autres disent que non! je ne sais plus
vers qui me renseigner avant de tout envoyer!

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Cordialement.